

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION du comité Directeur

Du samedi 4 janvier 2025 à Valence

I. Ordres du jour

Sujet I.01 – Validation du procès-verbal du comité directeur du 23 novembre 2024	4
Sujet I.02 – Retour sur l’assemblée générale électorale nationale à Antibes des 7 et 8 décembre 2024	4
Sujet I.03 – Retour sur l’assemblée générale régionale du 24 novembre 2024.....	5
Sujet I.04 – Points éléments communications commissions et CODEP	5
Sujet I.05 – Redéfinition des règles spécifiques de financement	6
Sujet I.06 – Demandes de prise en charge	7
Sujet I.07 – Workspace	7
Sujet I.08 – Communication en ligne	8
Sujet I.09 – Tour de table des commissions	8
Sujet 1.10 – Projet régional.....	11
Sujet 1.11 – Mise en place commission disciplinaire régionale	11
Sujet 1.12 – Groupe de travail/demandes de médailles fédérales	11
Sujet 1.13 – Championnat du monde de hockey subaquatique 2027	11
Sujet 1.14 – Recours prise en charge juridique	11
Sujet 1.15 – UCPA Niolon.....	12
Sujet 1.16 – Réunion présidents CODEP et commissions.....	12
Sujet 1.17 – Prochaines comité directeur et lieux.....	12
Sujet 1.18 – Programmation comités directeurs fin 2025.....	12

Comité directeur				
		Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
HELSTROFFER Renaud	Président	X		
TARDIVEL Yannick	Président adjoint	X		
RACHET Laurent	Trésorier	X		
BONTOUX Pierre-Jean	Trésorier adjoint – 3 ^{ème} Vice-président	X		
AUDOUY Patricia	Secrétaire	X		
BESZTERDA-LESIGNOLI Lidia	Secrétaire adjointe	En visio		
HELME Thierry	1 ^{er} Vice-président	X		
PARENT Marc	2 ^{ème} Vice-président	X		
BRENOUX Thierry	4 ^{ème} Vice-président	X		
BARDASSIER Laurent	Administrateur		X	
BORDIGNON Christian	Administrateur		X	
BOULLY Sylvie	Administratrice		X	
CROZAT Paul	Administrateur	En visio à partir de 11h		
GRAND Sébastien	Administrateur/Suppléant 1	X		
GRIMBERT Maud	Administratrice		X	
GROSBOIS Guy	Administrateur	X		
KAPFER Yves	Administrateur	X		
MAGNIN Laurence	Administratrice/Suppléante 2		X	
MEDARD Charline	Administratrice/Suppléante 3		X	
PONTAL Jehan	Administrateur	X		
VERDIER Laurence	Administratrice	X		
VINCENTI Marthe	Administratrice	X		
BEL Jean-Marc	Représentant SCA		X	

Présidents commissions comité AURA :

NOMS	COMMISSIONS	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
PEAN Philippe	Apnée	X		
TROUBAT Olivier	Archéologie		X	
COLAS Régis	Environnement/Biologie	X		
VERDIER Laurence	Handisub®	X		
PAULIN Karine	Hockey subaquatique			X
MERCIER GUYON Charles	Médicale	En visio		
FERRIER Pascale	Nage avec palmes		X représentée	
AUDOUY Lauriane	NEV	X		
LE CORRE Laurent	PSP		X	
PHILIPPS Benoit	Souterraine	En visio l'après-midi		
VAUTEY Alex	Technique	En visio		
SECRET Ghislaine	Tir sur cible	En visio l'après-midi		
JACQUEMOND Nelly	Représentante nage avec palmes	X		

Invités :

JABOBS Jean-Luc		X		
COLAS Isabelle		X		

Président de séance : Renaud HELSTROFFER

Secrétaire de séance : Patricia AUDOUY

Le quorum est atteint quand 1/3 des membres du comité directeur est présent c'est-à-dire 7 membres.

Le nombre de membres présents lors de ce comité directeur du 4 janvier 2025 est de 14 membres. Le quorum est donc atteint.

Les membres présents et en visioconférence donnent leur accord pour l'enregistrement de la réunion à des fins de rédaction.

Sujet I.01 – Validation du procès-verbal du comité directeur du 23 novembre 2024

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	14

Adopté à l'unanimité des votants présents à ce moment-là.

Sujet I.02 – Retour sur l'assemblée générale électorale nationale à Antibes des 7 et 8 décembre 2024

La matinée du 7 décembre a été consacrée à :

- Un spectacle vivant « le monde du silence gueule » : Les habitants des océans sortent de leur silence habituel et, emmenés par les dauphins, organisent une rencontre théâtrale avec les humains sur le thème de la menace qui pèse sur les océans due au réchauffement climatique, aux déchets, à la pêche industrielle, à la pollution industrielle.
- Deux tables rondes sur : FFESSM, un engagement pour la nature et FFESSM, un état de désaturation en plongée loisir.

Ces deux tables rondes regroupaient des experts sur le sujet.

Le reste du week-end a été consacré à l'assemblée générale avec la présentation des différents rapports d'activités du comité directeur et des présidents de commissions, la remise des médailles fédérales.

Le vote a été électronique.

Nombre de votants : 1253/2165 structures soit **57,88 %**

Nombre de voix : 3466/5423 soit **63,91 %**

La liste menée par Frédéric DI MEGLIO a été élue avec **97,67 %** des voix pour et 2,33 % des voix contre. Ce comité directeur comprend deux personnes de la région AURA : Vincent MARAN et Julie PISTOLET.

Cette assemblée générale a vu aussi l'élection des présidents de commissions nationales avec plusieurs femmes présidentes des commissions : Environnement et biologie, apnée, nage en eaux vives, Photo/vidéo.

Les différentes résolutions ont été approuvées entre 98,81 % à 99,46 %.

Ont été aussi élus les représentants au comité directeur national des SCA, de la commission des sportifs de haut niveau, du bureau des juges-arbitres et entraîneurs et le délégué du collège des instructeurs.

Vous trouverez sur le site de la FFESSM les replays des moments forts : <https://ffessm.fr/resultats-assemblee-generale-ordinaire-et-elective-ffessm-2024>.

Cela a aussi permis d'organiser, avec VP dive, une formation destinée à l'ensemble des présidents de CODEP et de commissions AURA sur l'utilisation de ce logiciel. Elle se déroulera le **27 janvier 2025 à 19h** en visio.

Sujet I.03 – Retour sur l'assemblée générale régionale du 24 novembre 2024

Cette assemblée générale était électorale uniquement pour les présidents de commissions vu que le comité directeur avait été élu le 22 juin 2024.

Le quorum a été atteint. Frédéric DI MEGLIO, président de la FFESSM était présent ainsi que Madame Sandrine CHADIER, Maire de Craponne et Madame Corine CISTERNINO, Adjointe déléguée à l'Animation, à la Vie associative et au Sport.

Remerciement aux présidents de commission qui arrêtaient leur mandat : DESSERTINE Anne-Solange, GRAND Thibaut, GIL Christophe, GRULOIS Davis/HERESON Franck.

Remerciement à l'équipe qui s'est occupée de l'organisation.

Sujet I.04 – Points éléments communications commissions et CODEP

Un recensement des besoins en matériel de communication des commissions et CODEP a été réalisé avec les besoins en banderoles, flammes, roll up pour les commissions et flammes et roll up pour les CODEP.

Yves KAPFER s'est rapproché de la responsable de la communication nationale pour réaliser les visuels avec le respect de la charte graphique, sans coût. Le design sera réalisé en fonction des demandes des commissions et CODEP. Yves a trois prestataires possibles pour la fabrication.

Un rappel sera fait auprès des commissions et CODEP et fin janvier 2025, la réception des demandes sera close.

Les devis vont être lancés rapidement avec différents fournisseurs avec un objectif de réalisation pour mars 2025.

Sujet I.05 – Redéfinition des règles spécifiques de financement

Un certain nombre de règles budgétaires ont été mises en place depuis le 28 octobre 2024.

Nous nous sommes aperçus que certains montants attribués étaient bien supérieurs aux besoins et ceci va créer du bénéfice au niveau des CODEP.

Les règles définissent que la prise en charge ne peut pas dépasser le déficit de l'action. Pour que les actions puissent bénéficier de la totalité des budgets prévus, au-delà du déficit, il est nécessaire de baisser les recettes.

Laurent RACHET, trésorier, a fait un bilan au 31 décembre 2024 des actions réalisées et des budgets utilisés en lien avec le budget prévisionnel des commissions et CODEP.

De façon générale, sur la période du 1 septembre au 31 décembre 2024, les commissions ont réalisé 40 % des actions planifiées et utilisé 43 % des budgets et les CODEP 46 % des actions planifiées et 35 % des budgets. (*cf annexe n°1*).

Dans le cadre de la règle définissant que l'aide du Comité AURA ne dépasse pas le déficit de l'action pour les CODEP, dans les prévisions de 6 CODEP, pour 72 actions, 52 % sont concernées par la problématique énoncée. Si abaissement de la participation des stagiaires, il y a plus que 8 actions posant difficultés. Différentes situations :

- Soit l'action est bénéficiaire sans besoin de l'aide AURA.
- Soit l'action est déficitaire mais dont le déficit est inférieur à l'aide possible.

Il est nécessaire que les présidents de CODEP et commissions revoient leurs budgets prévisionnels afin d'utiliser convenablement les budgets alloués.

Le surplus de financement doit bénéficier aux licenciés en baissant le coût des formations pour les stagiaires.

Un tableau synthétique est en cours de réalisation pour suivre mensuellement la réalisation des actions et sera transmis aux présidents de CODEP et commissions.

Pour précision, un budget de fonctionnement est alloué aux CODEP et commissions et comprend les frais de déplacement, d'hébergement, de convivialité, de réunions. Ces éléments sont majoritairement à privilégier sans exclure, à la marge, d'autres dépenses servant au fonctionnement (gobelets, stylos...). Il est fait appel au bon sens de chacun pour l'utilisation de ce budget.

Les notes de frais et les justificatifs sont à envoyer au Comité AURA (Elise) - comite@ffessmaura.fr.

Le cas du financement des personnes qui sont en recyclage n'est pas pris en compte à ce jour.

La proposition est que le Comité AURA finance jusqu'à concurrence du déficit pour toutes les actions sauf les cas particuliers qui seront statué en Comité Directeur.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	15

Adopté à la majorité des votants présents à ce moment-là.

Sujet I.06 – Demandes de prise en charge

Vous trouverez, *un annexe n°2 et 3*, un tableau récapitulatif des demandes supplémentaires de budget, depuis l'assemblée générale de fin novembre 2024, comprenant des modifications de montant suite à une erreur dans le tableau initial et à quelques actions supplémentaires. Ceci amène une augmentation du budget de 11 769 euros.

Pour le CODEP 01, pas de budgétisation supplémentaire car les actions demandées ne correspondent pas aux règles budgétaires définies.

Une nouvelle fiche de demande est en cours de réalisation.

La résolution comprenant l'augmentation du budget prévisionnel de 269 914 euros à 281 683 euros est mise au vote :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	15

Adopté à la majorité des votants présents à ce moment-là.

Sujet I.07 – Workspace

Workspace est un outil collaboratif avec, en autres, une messagerie permettant de bénéficier d'adresses mails génériques.

Les adresses mails du comité, des pôles, des présidents de commissions ont été élaborées avec identification des destinataires des boîtes mails. Les mots de passe et un guide de connexion seront transmis à chaque personne concernée.

Présentation de la dernière newsletter trimestrielle traitant des actualités du Comité AURA, les activités passées et à venir. Cette newsletter sera transmise aux présidents de club en utilisant une solution mailing (BREVO).

De plus, Google Workspace permet aussi d'avoir accès à un drive individuel pour chaque commission, pôle et Comité Directeur. Chacun pourra l'organiser comme il le souhaite en définissant les accès.

Un tutoriel sera transmis.

Sujet I.08 – Communication en ligne

Sur VP dive, les informations et actualités qui sont déposés sur le site dédié de chaque commission, sont transmises automatiquement sur le site du Comité AURA ce qui permet d’avoir une visibilité des activités du Comité dans son ensemble et améliore la communication.

Les informations peuvent aussi être mises sur Facebook. A voir, à l’avenir, le développement d’autres canaux de communication (Instagram...).

Les inscriptions à des actions peuvent se gérer sur VP dive avec possibilité d’effectuer un règlement par l’intermédiaire d’Hello Asso.

Il est possible de communiquer personnellement, sur VP dive, avec les membres du Comité et présidents de commissions, en cliquant sur le nom (<https://aura.vpdive.com/w/presentation-de-l-equipe-1>) (<https://aura.vpdive.com/w/presidents-commission-aura>).

Une formation sur VP dive est prévue, pour les présidents de commissions et CODEP, **le lundi 27 janvier 2025 à 19h en visio.**

Sujet I.09 – Tour de table des commissions

◆ **Souterraine** : Période calme qui permet l’entretien du matériel. Le matériel de la souterraine appartient en grande partie au Comité AURA. Il sera à la charge de la commission souterraine et n’avait pas été budgété en prévisionnel. Cet entretien risque d’entamer une grande partie du budget et la commission aura peut-être besoin d’aide budgétaire du Comité.

Souhaiterait un nouveau logo de la commission souterraine sur la remorque.

◆ **Apnée** : Souhaite transmettre un questionnaire à destination des présidents de clubs pour recenser les besoins en formation des clubs et recenser les cadres dans les clubs.

◆ **Nage en eau vive** :

La prochaine compétition est le sélectif de slalom à Saint Pierre de bœuf les 15/16 mars 2025.

Questionnement sur la remise en place de la prime à la performance. La réponse est négative mais cela n’empêchera pas la reconnaissance de la performance d’une autre façon.

La commission NEV entame les démarches pour faire reconnaître la traversée de Lyon à la nage avec palmes (Thalassa) comme épreuve sélective du championnat de course en ligne avec comme horizon la Thalassa 2026. Une réunion devrait être organisée pour définir les besoins (chronométrage, juges....).

◆ **Technique :**

Alex VAUTEY souhaite, avec les deux vice-présidents (Anne Solange DESSERTINE et Marc PARENT), de recréer le lien avec les différentes CTD et de remettre au sein de la CTD toute la formation des cadres et plus spécifiquement celle des MF2.

Une réunion des membres de la CTR et des groupes de travail est prévue le 8 janvier 25 et une réunion le 15 janvier 25 avec l'ensemble des présidents de CTD pour échanger, fixer les objectifs et créer le lien.

◆ **Charles :**

L'accès prochain au site devrait permettre de mettre à jour la liste des médecins.

Création de 2 catégories de médecins :

- Médecins fédéraux, licenciés, impliqués dans les activités et susceptibles, outre la plongée bouteille, d'apporter leur aide auprès des commissions sportives et de compétitions.
- Médecins consultants, ayant une spécialité médicale, qui pourront être associés à l'étude des dossiers au niveau régional et national et des médecins n'ayant plus de cabinets.

Pas de retour à ce jour des départements quant à des potentiels candidats médecins. Au vu des modifications de présidents de CODEP de cette fin d'année, une information sera transmise, à nouveau, au CODEP par l'intermédiaire du Comité AURA.

VP dive devrait favoriser la mise à disposition de l'information actualisée concernant les médecins et permettre une autonomie de ceux-ci concernant leurs informations et permettre l'inscription de nouveaux médecins.

Le formulaire d'inscription des médecins sera transmis à la secrétaire du Comité AURA.

Travail en cours sur le Certificat médical d'Absence de Contre-Indications (CACI) pour prendre en compte les évolutions vers une ouverture des critères d'aptitude à la plongée.

Charles MERCIER-GUYON a été nommé 1^{ier} vice-président de la commission médicale nationale.

Est à disposition des CTD et CTR afin d'échanger sur certains points pouvant concerner la physiologie, la prise en charge des accidents et souhaiterait inviter les CTD à une rencontre afin de faire le point sur les aspects qui vont évoluer.

Rappel de l'adresse de contact de la commission médicale AURA : cmpr@ffessmaura.org.

La commission médicale nationale étant vacante, Bruno GRANDJEAN, médecin fédéral, a repris temporairement la commission avec deux vice-présidents (Bruno SARRAZIN et Charles MERCIER-GUYON) et Bernard SCHITTLY (médecin et président adjoint national).

Charles MERCIER-GUYON est actuellement élu au conseil d'administration du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) au titre du Comité AURA FFESSM. Il a besoin d'un courrier pour énoncer le fait qu'il a des fonctions dirigeantes au sein de la FFESSM afin de pouvoir se présenter aux élections à venir. Il laisse la possibilité à d'autres personnes de briguer cette fonction au CROS.

◆Handisub® :

Saison 24/25 : Organisation d'une formation continue pour le EH2/MFEH1 sur 3 week-ends.

Demande, aux CODEP, de réaliser des bilans des actions sous forme narrative et visuelle (photos...) afin de favoriser la communication.

◆Environnement et biologie :

Une action supplémentaire est à prendre en compte amenant le nombre d'action de la commission à 4. Cette action est un colloque qui a eu lieu le 30 novembre 2024 avec environ 60 participants et qui a été un succès. Manifestation qui sera reproduite la saison prochaine.

Actuellement les formations sont surtout en salle.

Peu de formateurs de formateurs sur la région et pas de demande à l'heure actuelle.

Représentations sur l'intitulé de la commission qui est environnement et biologie.

◆Photo vidéo :

- Stage régional en Corse réalisé en octobre 2024.
- Réunion administrative réalisée en décembre (2 par an).
- Le trophée Olivier GRIMBERT prévu fin mars (18^{ème} édition).
- 3 cadres en formation dont un formateur de formateur.
- Programmation avec deux CODEP, le CODEP 01 et 74, d'une formation d'animateur.
- 1^{er} festival photo organisé dans notre région les 29 et 30 mars 2025 à Nivolas-Vermelle (Isère).
- Les équipes qui vont représenter AURA au championnat de France à la Réunion la première semaine de mai sont au nombre de trois : Deux équipes en vidéo et une équipe en photo.

La commission photo/vidéo est disponible pour couvrir différents événements (compétitions....).

◆Tir sur cible :

Ghislaine a été nommée responsable du collège des instructeurs avec l'initialisation de deux projets :

- Création de passerelles entre les différentes commissions et le tir sur cible afin de favoriser l'accessibilité à l'initiateur tir sur cible en prenant en compte les compétences acquises.
- Création de plateforme e Learning pour les formations.
2 stagiaires MEF2 réalisent leur mémoire sur ces thèmes.
- Réalisation d'un cahier des charges (financière et organisation) pour le championnat de France.

Activités :

- Fin mars 2025, organisation d'un stage jeune en vue de l'accès au haut niveau.
- Horizon 2026 : Organisation d'un championnat du monde des clubs à Annecy. Celui-ci est à l'état de projet. Lorsque le projet sera plus précis, il sera nécessaire de travailler avec le pôle sportif du Comité AURA.

◆ Nage avec palmes :

- Championnat du monde de NAP prévu en mars 2025.
- Deux formations initiateurs organisées en octobre 2024 : 24 candidats.
- Formation MEF1 régionale voire inter-régionale la saison prochaine. Pas de formation MEF1 au niveau national.

Sujet 1.10 – Projet régional

Réflexion sur une action régionale que le Comité AURA voudrait porter.

Sujet 1.11 – Mise en place commission disciplinaire régionale

Le Comité AURA fait appel à candidature ayant des compétences juridiques. Transmettre les noms et coordonnées au président du Comité (presidence@ffessmaura.fr).

Sujet 1.12 – Groupe de travail/demandes de médailles fédérales

Afin de centraliser les demandes de médailles fédérales et de s'assurer de la conformité des demandes transmises, nécessité que 2 à 3 personnes s'en occupent.

Sont désignées : Marc PARENT, Yannick TARDIVEL, Patricia AUDOUY.

Sujet 1.13 – Championnat du monde de hockey subaquatique 2027

Echange oral qui s'est déroulé au moment de l'AG et qui est à l'état de projet. Cette compétition sera portée par le national avec la collaboration du Comité AURA.

Sujet 1.14 – Recours prise en charge juridica

Rappel des faits : JURIDICA refuse la prise en charge des frais d'avocat, d'un montant de 3 600 euros, liés au litige opposant l'ancienne mandature du comité AURA aux trois présidents de clubs qui ont présenté la requête pour la nomination d'un administrateur provisoire au Comité Régional AURA. Un recours a été fait auprès de JURIDICA. Soit le recours est entendu, soit le Comité AURA devra prendre en charge ce montant avec une possibilité d'aide de la FFESSM. Aucune participation ne sera demandée aux clubs engagés.

Finalement, la FFESSM prend en charge 25 % des frais, le Comité AURA 25 % et les 50 % restants par Lafont.

Sujet 1.15 – UCPA Niolon

La facture du stage guide de palanquée CODEP69 au centre UCPA de Niolon en juin 2024 qui a fait l'objet d'une contestation, quant au montant, a été régularisée suite à l'acceptation de la remise demandée représentant un montant de 2 000 euros.

Sujet 1.16 – Réunion présidents CODEP et commissions

Prévue le **jeudi 6 février 2025 19h en visio**.

Sujet 1.17 – Prochaines comité directeur et lieux

- **8 mars 2025** au centre international de séjour à Lyon. Le repas sera pris sur place. Un apéritif sera organisé à 18h avec les stagiaires du stage initial MF2 et les instructeurs encadrant ce stage.
- Le comité directeur du 24 mai 2025 est déplacé au **17 mai 2025** à Clermont Ferrand (attente de confirmation pour le lieu).
- Le comité directeur du 21 juin 2025 est déplacé au **28 juin 2025** à Craponne (attente de confirmation pour le lieu).

Sujet 1.18 – Programmation comités directeurs fin 2025

Deux nouvelles dates ont été fixées pour la fin 2025 :

- Samedi 6 septembre 2025
- Samedi 15 novembre 2025 avec prévision de l'assemblée générale le 16 novembre.

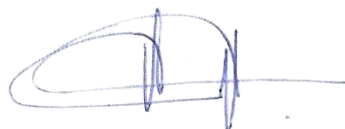
La Secrétaire

Patricia AUDOUY



Le Président

Renaud HELSTROFFER



Annexe n°1

BILAN ACTIONS AU 31/12/2024

	Nb actions prévues au 31/12/2024	Nb actions réalisées au 31/12/2024	Budget alloué au 31/12/2024	Budget réalisé au 31/12/2024	Budget fonctionnement au 31/12/2024
Apnée	3	0	2 160	0	0%
Archéo subaquatique	1	0	1 500	0	172%
Env et Biologie	3	2	4 300	1 076	42%
Handi subaquatique	1	1	1 800	357	56%
Hockey subaquatique	4	0	4 200	0	35%
Nage avec palmes	6	1	3 505	167	0%
Nage en eau vive	4	2	3 460	1 025	0%
Plongée sous-marine	4	2	11 640	11 666	5%
Plongée sportive en piscine	4	1	3 300	1 440	57%
Photo vidéo sous-marine	2	2	945	48	0%
Plongée souterraine	2	2	2 460	1 150	44%
Tir sur cible subaquatique	1	1	900	166	34%
	35	14	40 170	17 095	
	40%		43%		

	Nb actions prévues au 31/12/2024	Nb actions réalisées au 31/12/2024	Budget alloué au 31/12/2024	Budget réalisé au 31/12/2024	Budget fonctionnement au 31/12/2024
CODEP 01	3	1	2 675	180	0%
CODEP 03	4	1	3 640	225	0%
CODEP 26-07	5	2	1 860	1 212	0%
CODEP 38	10	4	10 363	2 883	0%
CODEP 42	3	3	3 150	1 015	0%
CODEP 63	4	3	3 712	1 337	0%
CODEP 69	13	2	11 210	5 253	0%
CODEP 73	0	0	0	0	0%
CODEP 74	8	7	7 330	3 366	0%
	50	23	43 940	15 471	
	46%		35%		

Annexe n°2

DEMANDES SUPPLEMENTAIRES DE BUDGET DEPUIS L'AG

Audiovisuelle	1 849	1 945	Modification montant
Bio	5 914	7 199	Modification montant et action sup
Souterraine	5 348	5 552	Modification montant
Nage en eaux vives	14 511	18 833	Modification intitulé action et montant
CODEP 01	8 202	8 492	Action Sup
CODEP 03	16 895	17 121	Modification montant
CODEP 26-07	10 607	11 413	Action Sup
CODEP 63	16 152	20 691	Action Sup
TOTAL	269 914	281 683	

Annexe n° 3

LES ACTIONS SUPPLEMENTAIRES

Code Action	Date début	Définition de l'action (formation, compétition, lieu,...)	Stag.	Enc.	Nb jours	Nb JS	Recettes Prévues	Dépenses Prévues	Participation AURA demandée	Participation AURA accordée
BI14-503	30-nov.-24	Conférence	57	0	1	57	0,00	95,00	95,00	95,00

Code Action	Date début	Définition de l'action (formation, compétition, lieu,...)Définition de l'action (formation, compétition, lieu,...)Définition de l'action (formation, compétition, lieu,...)	Stag.	Enc.	Nb jours	Nb JS	Recettes Prévues	Dépenses Prévues	Participation AURA demandée	Participation AURA accordée
NV14507J	15-juin-25	STAGE DETECTION JEUNES SAULT BRENDAZ	20	10	2	60	1 190,00	2 420,00	1230,00	25,00
NV14512J	1-avr-24	stage perfectionnement1 Thonon les Bains(Dranse)	8	4	2	24	280,00	1 192,00	912,00	80,00
NV14513J	1-mai-24	stage perfectionnement2 Bourg Saint Maurice/Brides les Bains	8	4	2	24	280,00	1 192,00	912,00	80,00

Code Action	Date début	Définition de l'action (formation, compétition, lieu,...)	Stag.	Enc.	Nb jours	Nb JS	Recettes Prévues	Dépenses Prévues	Participation AURA demandée	Participation AURA accordée
BIO01-503	29-juin-25	Stage de validation à Charnignat	6	3	1	9	90,00	90,00	0,00	10,00
BIO01-504	19-janv.-25	Formation Théorique PB1, PB2 à Bellegarde	14	6	4	80	420,00	322,00	0,00	10,00
PL01-500	1-févr.-25	RIFA-P & PSC1 à VILLARS LES DOMBES	20	4	2	48	1 600,00	1 547,00	0,00	0,00
PL01-501	1-déc.-24	Formation Continue Annuelle Formateurs PSC à Bourg en Bresse	12	2	1	14	720,00	156,00	0,00	0,00
PL01-502	6-avr.-25	Formation Initiale & Continue ANTEOR à Bourg en Bresse	12	1	1	13	810,00	216,00	0,00	5,00
PL01-503	27-janv.-25	FC PSE1 à Montfaucon avec la FFSS	18	3	1	21	1 080,00	0,00	0,00	0,00
PL01-504	5-oct.-24	Stage Initial Initiateur- Bourg en Bresse	24	4	2	56	1 440,00	200,00	0,00	10,00
PL01-506	12-nov.-24	Stage Initial MF1- Château Gaillard / Bourg en Bresse / Oyonnax	6	2	5	40	1 500,00	1 250,00	0,00	10,00
PL01-507	23-mars-25	Journée Pédagogique stagiaires initiateurs & MF1 Oyonnax	10	5	1	15	150,00	120,00	0,00	0,00
PL01-508	25-mai-25	Journée Pédagogique stagiaires initiateurs & MF1 Chamagnieu	10	5	1	15	200,00	227,50	0,00	0,00
PL01-509	28-juin-25	Examen Initiateur- Oyonnax	10	12	1	22	500,00	458,00	0,00	10,00
PL01-510	24-juin-25	Journée Calage Théorie GP- Château Gaillard	6	2	1	8	60,00	24,00	0,00	0,00
PL01-513	5-oct.-24	Stage TSI - Bourg en Bresse	6	4	2,5	25	360,00	110,00	0,00	5,00
HA01-500	15-févr.-25	Formation EH1 - Oyonnax	6	3	2	18	720,00	554,00	0,00	20,00
HA01-501	2-mars-25	Formation MPC - Oyonnax	4	2	1	6	240,00	245,00	60,00	0,00

Code Action	Date début	Définition de l'action (formation, compétition, lieu,...)	Stag.	Enc.	Nb jours	Nb JS	Recettes Prévues	Dépenses Prévues	Participation AURA demandée	Participation AURA accordée
PL26-503	1-sept-24	stage 1 GP et MF1 st Cyr (ou frejus)	10	5	2	30	3 050,00	3 682,00	300,00	25,00 750,00

Code Action	Date début	Définition de l'action (formation, compétition, lieu,...)	Stag.	Enc.	Nb jours	Nb JS	Recettes Prévues	Dépenses Prévues	Participation AURA demandée	Participation AURA accordée
PL63-500	1-oct.-24	Sortie technique CTD63 FREJUS	12	6	2,5	45	9 566,00	10 504,00	937,00	25,00 1 125,00
PL63-501	1-nov.-24	Sortie technique CTD63 FREJUS	12	6	2,5	45	9 566,00	10 504,00	937,00	25,00 1 125,00
PL63-502	1-déc.-24	Sortie technique CTD63 FREJUS	12	6	2,5	45	9 566,00	10 504,00	937,00	25,00 1 125,00
PL63-503	1-mars-25	Sortie technique CTD63 FREJUS	12	6	2,5	45	9 566,00	10 504,00	937,00	25,00 1 125,00
PL63-504	1-avr.-25	Sortie technique CTD63 FREJUS	12	6	2,5	45	9 566,00	10 504,00	937,00	25,00 1 125,00
PL63-505	1-mai-25	Sortie technique CTD63 FREJUS	12	6	2,5	45	9 566,00	10 504,00	937,00	25,00 1 125,00
PL63-506	1-juin-25	Sortie technique CTD63 FREJUS	12	6	2,5	45	9 566,00	10 504,00	937,00	25,00 1 125,00
HA63-500	1-mars-25	Formation Handisub EH1	12	6	1	18	576,00	875,00	290,00	20,00 360,00
X63-500	1-janv.-25	Conférence Eric Clua : les dents de la mer, fiction ou réalité	280	0	1	280	1 210,00	2 310,00	1000,00	RD 1 000,00
BI63-501	24-mai-25	Sortie Formation Bio	20	10	2	60	4 980,00	5 670,00	600,00	10,00 600,00